

Préneron le 07 juin 2018



---

Guy FAVAREL  
Maire

---

**Objet : Demande  
de reconnaissance  
de zone sinistrée**

Madame la Préfète, Catherine SEGUIN  
Préfecture du Gers  
3 place du préfet Claude Erignac  
BP 10322  
32007 AUCH CEDEX

Madame la Préfète,

Les dernières intempéries, dont la vigilance « orages-pluies-inondations » était activée par vos services, ont balayé la commune de Préneron.

Les fortes pluies exceptionnelles accompagnées de grêle par endroits ont causé des dommages irréversibles sur les terres agricoles en culture, et des désordres de type ruissellement, ravinement, coulée de boue, saturation des fossés, dégradation de chemins, etc... sur les biens publics et privés.

Ces épisodes « pluvio-orageux » très intenses ont impacté la majorité des habitants de la commune à des degrés différents, mais surtout les agriculteurs dont les biens sinistrés ne sont pas protégés ou pas suffisamment. Ces pertes de fonds et de cultures ne feront qu'aggraver davantage une situation déjà préoccupante de nos agriculteurs.

Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien approuver le principe d'une reconnaissance en zone sinistrée de la commune de Préneron.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire : Guy Favarel.